

Présents : **Jean-Paul NOURY** (Président), **Bernard ROBINET** (1^{er} vice-Président), **Dominique GOUMARD** (vice-Pdt compétitions), **Euriell QUERAN** (vice-Présidente com. et développement), **Jacques BLIN** (dir. compétitions), **Serge BREVET** (secrétaire général), **Jean-Yves GRAND** (jeunesse, cadets, juniors), **Patrick ROCTON** (arbitrage et compétitions), **Nadine PULY** (relation clubs et recrutement), ² **Cathy PAVERO** (promotions et espérances), **Huguette AMBROISE** (marché/finances) et **Pierre CHEVREUL** (APR).

Excusées : **Béatrice GRATON** (trésorière) – pouvoir à JP Noury, **Catherine SIMON** (scolaires) et **Claudine LANTA** (enseignement)

Absent : néant

Secrétaire de séance : Anne LORQUER

ORDRE DU JOUR

- I. **ACUALITES**
- II. **COMPETITIONS**
 - 1. Général
 - 2. Interclubs 2025
 - 3. Quai des jeunes bridgeurs nantais
- III. **COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT**
- IV. **POINT FINANCIER**
- V. **AFFILIATION CLUBS**
- VI. **MEDAILLE DU COMITE**
- VII. **CRED**
- VIII. **PREPARATION AG**
- IX. **QUESTIONS DIVERSES**

Extrait des statuts : *Tous les membres du Conseil ont droit de vote à raison d'une voix par participant présent ou représenté. Chaque membre du Conseil disposant du droit de vote peut être porteur de deux pouvoirs au maximum.*

I. ACTUALITES

- Un échange a lieu sur le résultat français des championnats du monde.
- Jean-Paul NOURY informe de la mise en place par la FFB, d'une chaîne de solidarité envers le Maroc et avec les clubs. Du 12 septembre au 17 octobre 2023, les clubs peuvent transformer un Tournoi de Régularité (TR) en tournoi « Solidarité avec les Marocains ». La FFB double la dotation en points d'experts et ne facture pas les droits de table.

- Conseil Fédéral (CF) du 13/09/23, aucune décision prise si ce n'est :
 - Validation de l'OP « soutien aux sinistrés du Maroc »
 - Vote de l'organisation des DN1, 2, 3 Open/4. En effet, cette saison la FFB a proposé d'organiser ces compétitions sur 2 week-ends au lieu de 3 jusqu'à présent. Les retours de l'enquête sur ce choix (100 réponses/300) ont mis en lumière la volonté, pour 85% d'entre eux, de revenir à 3 week-ends. L'argument principal étant que la nouvelle proposition ne tient pas compte des actifs qui ne peuvent se rendre disponibles un vendredi. Le CF a donc voté majoritairement pour ce retour en arrière (2 abstentions et 0 refus). Cela engendre l'augmentation de 40% du prix de l'engagement, voté également.

II. COMPETITIONS

1. Général

Réunion hier soir avec les responsables compétitions des clubs (12 clubs présents/41). L'équipe compétition (Dominique GOUMARD, Jacques BLIN et Patrick ROCTON) a pu répondre aux questions. Un sentiment global plutôt positif, l'anticipation de la communication « IC/IV » en mai/juin dernier a permis de se familiariser avec le sujet qui se trouve être, à la rentrée, plutôt bien compris.

- Toutes les compétitions se jouent en fonction de l'IC (Indice de Compétition) et non l'Indice de Valeur (IV) sauf pour cette année encore, le TOP 8 et le Trophée de France (bascule sur IC pour inscriptions mais IV conservé pour le calcul handicap donc pas d'impact).
- Nouvelle compétition, le TOP 8, avec comme référent Patrick ROCTON.
- Les joueurs du niveau Challenge sont les ex-Promotions, le niveau Performance anciennement Honneur et le niveau Expert anciennement Excellence. Pas de changement pour Espérance et Division Nationale (DN).
- Dominique GOUMARD rappelle que les seuils de participation aux compétitions sont clairement écrits dans l'agenda et le RCC (Règlement Comité des Compétitions). Ils sont à respecter néanmoins des dérogations peuvent être accordées au cas par cas.
En outre, il existe aussi des zones de recouvrement qui ne nécessitent pas de dérogation :
 - Par paire : Si l'IC de la paire est compris entre 112 et 136, elle peut choisir de jouer en performance OU en Expert. Si l'IC est inférieur ou égale à 82, la paire peut jouer en Challenge ET en Performance.
 - Par équipe : Si l'IC de l'équipe est compris entre 224 et 272, elle peut choisir de jouer en Performance OU en Expert. Si l'IC de l'équipe est inférieur ou égale à 164, l'équipe peut jouer en Challenge ET en Performance.

Principe de dérogation : Dominique GOUMARD propose une clarification :

Elle ne sera pas donnée de manière automatique. Une réflexion concertée (équipe compétitions) et une graduation des autorisations serait pratiqué.

Ex : demande d'une paire mixte dont l'IC est inférieur à 74 et qui souhaite jouer en Performance, très motivée. Accord proposé pour les catégories/2 Mixte et Senior Mixte mais pas pour l'Open car il s'agit d'une paire mixte.

S'il y a de très jeunes avec potentiel, par principe nous dirons oui.

- ✓ Validation de cette proposition à l'unanimité.

Participation aux tournois de ville : Dominique GOUMARD constate une désaffection notable sans trop savoir qu'elles en sont les raisons.

Remarque personnelle : certains tournois comme ceux de Challans et Noirmoutier proposent des formules attrayantes et qui fonctionnent à priori (petit-déj, cocktail, repas...).

En conséquence, peut-être faut-il faire évoluer la formule avec 2 séances plus courtes et des moments conviviaux ?

Et/ou rassembler les clubs d'une même zone géographique sur un même jour ? Il est vrai qu'il existe beaucoup de dates pour jouer, entre les compétitions, les tournois de régularité, les tournois de ville, le jeu en ligne.... Réduire serait possiblement bénéfique.

Plusieurs membres font part d'un certain laxisme de certains organisateurs sur les lots qui sont attribués et très en-deçà de ce qui se pratique habituellement. Pour rappel, le RCC précise les conditions de remise des prix.

Il faut également prendre en compte le fait que ce qui est annoncé en lots à l'origine peut être légitimement modifié par la suite si le nombre d'inscrits au final est insuffisant pour équilibrer le budget.

Jean-Yves GRAND propose d'annoncer, pourquoi pas, un nombre de lots moindre à l'annonce du tournoi puis d'adapter plus favorablement si les inscriptions fonctionnent bien ?

2. Interclubs 2025

En raison de désaccords entre membres dirigeants de Pornic, celui-ci se scinde en 2 avec la création d'un nouveau club à la Plaine sur Mer (6 km de Pornic) : le Cercle de Bridge le Cormier.

Ainsi, le projet d'Interclubs 2025 à Pornic est sérieusement compromis.

Il est prévu un Conseil d'Administration à Pornic la semaine prochaine afin de savoir ce qu'il en est.

⇒ De ce fait, Jean-Paul NOURY invite chacun à réfléchir à d'autres options. Saumur ? Angers ? Autre ?

3. Quai des jeunes bridgeurs nantais

Jean-Paul NOURY nous informe de l'historique du projet :

- 1 quai des jeunes bridgeurs à Lyon et un à Paris.
- Très long à mettre en place mais actuellement cela fonctionne très bien (ex : 28 tables pour le QJ Franciliens la semaine dernière).
- Pour les jeunes : bridge, convivialité, festivités, lieu de vie....
- Cela coûte mais la FFB soutient financièrement ce projet.

La FFB, soutenue par Jean-Paul NOURY souhaiterait mettre en place un QJ Nantais (et dans les métropoles de France en général).

Le BAA est très impliqué avec les jeunes et avec des résultats très honorables donc c'est un club plus que légitime pour porter le projet. Cependant, il n'est pas du tout souhaitable de se dispenser de l'implication du BCN.

Emmanuelle MONOD, responsable jeunes à la FFB s'est proposée d'accompagner le Comité sur ce projet. Une réunion est prévue avec elle, les Présidents de Nantes BAA et BCN et Jean-Paul NOURY à Nantes. Début octobre proposé, en attente de confirmation.

Jean-Paul NOURY fait part de son vif espoir que cela se concrétise et ce dans l'intérêt de tous.

Le sujet de **projet « Jeunes »**, initié par le Comité en 2022-23 est abordé.

Jean Marie PALLIER, en attente de nouvelles.

Viviane MICHAUD, elle garde un cours initiation et les anciens de l'année passée sont d'accord pour l'assister et fédérer le groupe.

Damien HENRY, il s'est désisté de la mission.

III. COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT

1. Sponsoring

Jean-Paul NOURY attire l'attention sur la nécessité pour l'Anjou de travailler en profondeur sur l'aspect sponsoring au niveau régional, local mais aussi national (agenda, lieux d'accueil des compétitions...).

Ex : à Lyon (5000 licenciés) : un mur de 7-8 mètre de long avec tous les sponsors. Le fait qu'ils aient une maison de bridge facilite ce genre d'exposition.

Après échange, des idées sont proposées :

- Il serait possible de créer des visuels, affiches qui seraient affichés dans les clubs accueillant les compétitions.
 - Idée de création d'un réseau local avec annonceurs potentiels locaux, régionaux, national....
 - Un animateur qui coordonnerait les contacts locaux ?
- ⇒ Cela fait, entre autre, partie des missions de Léna.
- ⇒ Une réflexion plus poussée est à mettre en place, mise en place d'une commission ?

2. Accueil de Léna NAULET

Euriell QUERAN prend la parole : alternante « Community Manager » depuis le 29/08/23, elle prépare un BTS Communication.

2 à 3 jours par semaine au Comité d'Anjou (Cf calendrier de présence envoyé le 06/09 aux Présidents et Délégués Développement (DD)).

Léna est donc l'interlocutrice principale des clubs sur la communication et les besoins éventuels en développement.

Euriell QUERAN est son Maître de stage.

3. Point presse

- En juillet : parution d'une publicité commune, au niveau régional
- 09/09/23 : idem
- 15/09 : parution ciblée clubs (à la demande de ces derniers) pour portes ouvertes, forums...
- Du 02 au 15/09 septembre également, campagne web ciblée 50-75 ans.

1ers retours positifs, davantage de prise de contact lors des forums que les années précédentes. Cela réagit bien, à voir sur la durée.

⇒ Léna envoie le 19/09 à chaque club concerné la publicité parue le 15/09.

⇒ Euriell prévoit de réactiver le réseau développement de l'Anjou qui a ralenti en raison des congés d'été.

FFB : une enquête nationale, faite par JP DESMOULINS (FFB), sur les contacts pris auprès des clubs révèle qu'il y a à ce jour davantage d'intérêts pour le bridge qu'auparavant. Cela reste à suivre afin de voir si les contacts maintiennent leur intérêt sur les années à venir.

Budget global tenu et même légèrement moins que prévu. En outre, il n'impactera que très peu le budget annuel du Comité car déjà provisionné depuis plusieurs années.

Le Conseil s'accorde sur le fait que les clubs doivent de leur côté s'adapter aux nouveaux profils et probablement élargir les propositions : horaire des cours, des tournois, le soir ? le samedi ? Tournois plus courts ? la FFB a d'ailleurs lancé l'initiative auprès des clubs en cette

rentrée. Chaque club a, en effet, reçu une proposition pour mettre en place des « Happy Hours ». Se rapprocher de la FFB pour plus de précisions si nécessaire.

Actuellement, seulement 25% des clubs proposent des activités en soirée mais il est vrai que ce créneau n'est pas évident à conserver, développer. Néanmoins c'est aussi la variété des offres qui peut permettre d'attirer de nouveaux joueurs quitte à adapter par la suite.

Euriell QUERAN invite les membres à aller voir sur Youtube la vidéo faite par JP DESMOULINS sur le développement. Très intéressante et fédératrice, en outre l'Anjou est remercié pour son investissement dans le développement.

IV. POINT FINANCIER

Cf Annexe

- Résultat = - 3500 dont 2000€ pris dans la trésorerie.
- Frais fixe annuels : 85 000€ (salaires, charges, locations siège, téléphone...) ce qui est ridicule par rapport au nombre de licenciés.
- Frais non fixes : marges sur licences (35 000€ en 2022-23), marge sur compétitions (hors interclubs) = 56 000€
- Avant Interclubs : excédentaire. Cette année – 3500€ avec Interclubs (9000€ de déficit au lieu de 15000€ prévus initialement au Mans et ceci grâce à un travail de qualité sur les partenariats et sponsorings entre autres).
- Depuis cette saison, il est prélevé 0.10€/joueurs sur les TR pour le Comité, provisionné de 8 à 9000€/an + 6000€ liés à l'augmentation de la licence (+4.5€ par joueur) mais le Comité a fait le choix de ne pas répercuter les augmentations compétitions (sauf pour les DN) soit environ 3000€ de manque à gagner.

Jean-Paul NOURY salue la qualité de travail de la trésorière et précise que le Comité est sainement géré et dispose de perspectives pour investir et soutenir.

⇒ Jean-Paul NOURY présentera à l'Assemblée Générale (AG) un projet de redistribution des excédents s'il y en a.

Cette saison, le Challenge de l'Anjou a permis de récompenser financièrement les meilleurs joueurs. Plus de 2000€ vont être répartis entre les vainqueurs des épreuves par l'intermédiaire des Présidents de club et remis par Jean-Paul NOURY lors de l'AG.

Les Récompenses ne sont pas cumulables pour une même épreuve, dans ce cas, le 2^{ème} de la compétition remporte le prix.

⇒ Anne LORQUER s'occupe de prévenir les clubs concernés avant l'AG.

- ✓ Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le budget présenté.

V. AFFILIATION CLUBS

Le Comité est sollicité par 2 demandes d'affiliation.

- Bocage Bridge Herbretais (les Herbiers) – Marie-Aude CHABOT Présidente
- Cercle de Bridge le Cormier (6 km de Pornic à la Plaine sur Mer) – Philippe SIMON Président (ancien Président de Pornic).

Après échange entre les membres : le Conseil déplore que des désaccords personnels engendrent ces situations qui risquent de porter préjudice au climat de jeu au sein des clubs...

Malgré cela et conformément au règlement FFB, les éléments sont réunis pour la création d'un club.

- ✓ De ce fait, le CA vote à l'unanimité la création de ces 2 clubs.

Huguette AMBROISE doit s'absenter, tel qu'annoncé en début de séance.

Jean-Paul informe des changements de présidence passés et à venir :

- BCN : Yves COLLONGUES, probablement futur Président fin septembre (il reste notre contrôleur des comptes).
- ABC : Alain PALARIC a donné sa démission suite à plusieurs démissions au CA. A priori, période de transition avec Rémy CRETIN.
- CHATEAU-GONTIER : Alain GUIOILLIER démissionne en bon termes.
- PORNIC : Dominique REGNAULT reprend la présidence suite démission de P. SIMON
- BRIDGE CLUB SUD LOIRE (ex Beaulieu) : Francis PERRON est pressenti.
- Bridge Club Islais : Francis CRINE, nouveau Président.

VI. MEDAILLES DU COMITE

- ✓ Vote à l'unanimité : Jean-Noël BRESSOLLETTE et Alain GUIOILLIER sont désignés cette saison avec commande de 10 exemplaires de médaille à graver au fur et à mesure des années.

VII. CRED

Un dossier est en cours concernant des propos injurieux voire des menaces qui auraient été proférés lors d'une Finale de Ligue.

Le Comité rappelle qu'il ne tolérera jamais ce genre de comportements et n'hésitera pas à traduire en CRED toute attitude contraire à l'éthique et la discipline du bridge.

VIII. PREPARATION AG

Ordre du jour habituel validé.

Yves COLLONGUES, futur Président de BCN accepte de maintenir sa fonction en tant que contrôleur des comptes du Comité. Nous l'en remercions.

Il n'y aura personne de la FFB car réunion FFB au même moment.

Une Assemblée Générale Extraordinaire est à prévoir également le 28/10/23 concernant la modification des statuts.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Serge Brevet, Secrétaire Général



Jean-Paul Noury, Président

